TL 1697

LE PRÉSIDENT

Genève, le 21 octobre 1992

Cher Monsieur,

Lors de la session du Conseil de l'Europe du 7 octobre, vous avez pris la parole suite à mon exposé pour connaître les activités du CICR dans le cadre du conflit à Timor. J'espère que ma réponse vous a satisfait. Néanmoins, je me permets de rajouter les éléments qui pourraient vous intéresser :

Une des principales activités du CICR à Timor-Est consiste à visiter les détenus de sécurité. Entre 1982 et septembre 1992, nos délégués ont visité plus de 1.000 personnes en détention. La situation reste aussi extrêmement précaire pour la population civile, que le CICR s'efforce également de protéger en effectuant régulièrement des missions dans les villages de l'île.

Les délégués du CICR basés à Dili recueillent auprès de la population les éventuelles allégations de brutalité ou de harassement dont elle serait victime et interviennent immédiatement auprès des autorités concernées. Outre ses activités de recherches à Timor-Est même, le CICR a instauré un programme de réunions de famille et de transfert de cas humanitaires au Portugal. Depuis 1979, 202 personnes ont été réunies avec leur famille alors que 179 cas humanitaires et 189 Portugais ont été transférés au Portugal. De plus, sur la

Monsieur Raul Brito
Assemblée de la République
Palacio de S. Bento
1296 Lisbonne

19, AVENUE DE LA PAIX, CH-1202 GENÈVE - TÉL. 022 / 734 60 01

base d'un accord accepté tant par le Portugal que par l'Indonésie en 1985, le CICR est responsable du rapatriement d'anciens officiels de l'administration portugaise et de leur famille. 466 personnes ont ainsi pu retourner au Portugal dans le cadre de ce programme.

... Ci-joint je vous envoie le rapport annuel du CICR pour l'année 1991.

En vous remerciant encore pour votre intérêt et votre soutien aux activités du CICR, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cornelio Sommaruga

d'échanger plus de 200 messages par le canal du CICR. Parmi les personnes ayant bénéficié de ce service se trouvaient des détenus irianais à Java.

TIMOR-EST — Un délégué et une infirmière installés en permanence à Dili depuis mars 1989 ont poursuivi leurs visites aux détenus de sécurité, ainsi qu'aux détenus libérés.

Le 12 novembre, un rassemblement de civils au cimetière de Santa Cruz à Dili a été durement réprimé par les forces de sécurité indonésiennes. Il en est résulté de nombreux morts et blessés. Dans son communiqué de presse du 13 novembre, le CICR a exprimé sa consternation devant cet événement et il a immédiatement pris contact avec les autorités en vue d'obtenir l'accès aux blessés à l'hôpital militaire de Dili, ainsi qu'aux personnes arrêtées dans le contexte de ces événements. De plus, il a remis deux notes verbales au gouvernement, relatives à la même demande. Elles ont été adressées à la fois au ministère des Affaires étrangères et à la mission permanente d'Indonésie à Genève, la première, le 14 novembre et la deuxième le 21. Le 22 novembre, le CICR a reçu l'autorisation de visiter 88 patients à l'hôpital et à s'entretenir avec eux sans témoin. Un médecin a pu les examiner et évaluer les soins qui leur étaient donnés. Les délégués ont également enregistré 43 détenus dans un poste de police de Dili et, lors d'une visite ultérieure, ils se sont entretenus sans témoin avec eux. Au cours de la fusillade, trente civils avaient cherché refuge à la délégation du CICR à Dili. Le commandant militaire de Timor a assuré les délégués que l'emblème de la croix rouge serait respecté. Quelques jours plus tard, toutes ces personnes ont pu rentrer chez elles.

Après les événements de novembre, les délégués ont accompli plusieurs missions dans d'autres régions de l'île (Bacau, Los Palos, Viqueque, Ossu, Fatumara et Fuiloro), où ils ont été en mesure de s'entretenir avec des représentants de l'armée, de l'église et de la population civile, pour s'assurer qu'il n'y avait pas eu de répercussions graves de ces incidents dans ces régions.

Toujours en rapport avec les événements de Dili, les délégués ont également traité 170 demandes de nouvelles. L'Agence de Recherches a par ailleurs procédé à la réunion d'une famille de 15 personnes avec des proches parents vers le Portugal. Elle a également reçu 35 demandes de recherches et procédé à l'échange de 320 messages Croix-Rouge.

Le 10 décembre, le président du CICR, Cornelio Sommaruga, a reçu Soemadi D.M. Brotodiningrat, ambassadeur et représentant permanent de l'Indonésie auprès des Nations Unies à Genève, et lui a remis une nouvelle note verbale en rapport avec les événements du 12 novembre.

A fin 1991, la première phase du programme d'assainissement (captage, adduction et distribution d'eau potable pour une vingtaine de villages) en cours à Timor-Est a été achevée avec succès. Réalisée en coopération avec le ministère de la Santé, elle avait été mise en route dans un but de prévention des maladies et d'amélioration de la santé publique dans des zones isolées.

MALAISIE — Depuis 1988, et en dépit de démarches répétées auprès des autorités, le CICR n'a pas été en mesure de visiter les personnes détenues en vertu de l'«*Internal Security Act*».

HANOÏ (Laos, Viet Nam)

LAOS — En début d'année, le délégué régional a pu rencontrer, pour la première fois, le ministre des Affaires étrangères, lors d'une mission à Vientiane. Au cours de cet entretien, il a notamment demandé que le CICR puisse accéder aux détenus de sécurité et soit autorisé à déployer des activités dans le domaine de l'Agence de Recherches et de la diffusion.

VIET NAM — Le 29 août, les derniers 23 prisonniers de guerre vietnamiens détenus par la République populaire de Chine ont été libérés (*Voir sous chapitre «Chine»*).

Le 28 janvier, le représentant permanent auprès de l'ONU à Genève, Nguyen Luong, a été reçu par le président du CICR, Cornelio Sommaruga, au CICR. Le 6 février, le vice-premier ministre, Nguyen Khan, accompagné de M. Nguyen Luong, a rencontré le directeur des Opérations du CICR. Les discussions ont notamment porté sur les visites des détenus de sécurité. Lors du second entretien, M. Nguyen Khan a réitéré l'accord de principe sur ce sujet donné en 1990 par les autorités. A la fin de 1991, ces visites n'avaient pas encore pu débuter.

La déléguée Agence a apporté un soutien technique et matériel à la Croix-Rouge du Viet Nam pour le développement de ses activités dans ce domaine à Hanoï et en province. Elle a également assuré la formation des collaborateurs de la Société nationale.

Le programme orthopédique s'est poursuivi sur la base de l'accord de coopération signé par le ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales et le CICR. L'institution a terminé l'installation, à Ho Chi Minh-Ville, d'une unité de production de composants orthopédiques couvrant les besoins des quatre centres gouvernementaux du sud du Viet Nam. Cependant, quelques divergences de vue, quant au rôle du CICR et aux destinataires de ses prestations, ont amené l'institution à ralentir ses activités en cours d'année. En septembre, le ministère concerné a toutefois manifesté, par une demande écrite officielle, son désir de voir le CICR poursuivre son aide, notamment la production de composants (pieds, fémurs, tibias), l'équipement des amputés et le perfectionnement technique des orthopédistes vietnamiens. Les autorités ont également proposé des solutions qui permettent aux amputés vietnamiens les plus démunis d'avoir accès gratuitement aux prestations orthopédiques.

HONG KONG: Chine (Chine continentale et Taïwan), Hong Kong, Macao, Japon, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Mongolie)

CHINE — Le 29 août, les derniers 23 prisonniers de guerre vietnamiens détenus par la République populaire de Chine ont été rapatriés, en présence des autorités militaires et de représentants des Sociétés nationales des deux pays, ainsi que des chefs des délégations régionales du CICR à Hong Kong et Hanoï. Ces prisonniers avaient été visités par le CICR en avril, dans trois lieux de détention; durant